

METTRAY

contact

le magazine de votre Commune

#août 2020

**RETROUVEZ
LE GUIDE
DES ASSOCIATIONS
EN PAGE 7**



**FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 5 SEPTEMBRE
de 9 h à 13 h**

160 000

C'est en euros l'investissement de la commune pour l'installation de jeux et d'équipements sportifs dans le cadre de la fusion des deux écoles communales.

**S.A.R.L.
Ragueneau**

**Plomberie - Sanitaire
Chauffage - Électricité**

Sébastien
06 21 87 25 53
sarlragueneau@sfr.fr

6, rue du Plateau 37390 METTRAY
Tél. 02 47 54 19 49

CONTACT MAIRIE

3 rue du Dolmen - 37390 METTRAY
Tél. 02 47 41 22 29

Journal trimestriel gratuit - Août 2020
Directeur de la publication : Philippe Clémot
Rédactrice en chef : Chloé Métayer avec le concours de la commission communication
1 000 exemplaires
Réalisation : Projectil 02 47 20 40 00
Régie publicitaire : Sogepress 02 47 20 40 00

édito

UN MANDAT SOLIDAIRE ET FRATERNEL



Cher(e)s Mettrayen(ne)s,
C'est dans un climat bien spécial que je m'adresse à vous car la pandémie de la Covid 19 porte inévitablement atteinte à nos habitudes de vie et elle a donné naissance à un temps des plus particuliers. Je tiens à remercier tous ceux d'entre vous qui se sont déplacés le 15 mars pour participer aux élections municipales. Ce fut une élection particulière, marquée par la présence d'une seule liste et par un taux de participation extrêmement faible et même historiquement bas.

L'absence de liste concurrente laisse à penser qu'un certain consensus s'est construit autour de notre liste qui, bien que renouvelée, reste fidèle aux engagements que je porte depuis 2008.

Le troisième mandat que j'ouvre en qualité de Maire sera celui de la solidarité et de la fraternité.

Deux piliers qui fondent le pacte républicain, et qui permettront d'affronter les difficultés économiques et sociales que la pandémie n'a cessé de renforcer.

Deux piliers qui ont déjà fondé l'action municipale durant le confinement et son douloureux réveil.

Pendant deux mois, les élus et les services se sont relayés pour prendre l'attache régulière de nos concitoyens les plus vulnérables (entre 2 et 3 fois par semaine).

Une offre de masque lavable a été faite à l'ensemble de la population avec le concours de la Métropole.

Un soutien financier a été apporté pour tous les professionnels exerçant dans des locaux communaux en les exonérant de cinq mois de loyers.

Je vous assure enfin que les six prochaines années verront nos efforts redoublés pour maintenir la bonne santé financière de la Commune, boucler les projets amorcés, mais aussi pour mettre en œuvre ceux annoncés au cours de la campagne électorale.

Nous allons donc mettre notamment sur les rails et dès 2021 :

- la création de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie locale qui sera hébergée au sein de l'ancien presbytère qui a su retrouver une belle jeunesse,
- la création d'un Parc de la biodiversité en réhabilitant la peupleraie communale au cœur de la Vallée de la Choisille,
- l'accueil de nouveaux habitants dans des cadres urbains préservés et apaisés. ●

LES ÉLUS & LES COMMISSIONS



Philippe CLÉMOT
Maire de Mettray



Emmanuel DUTAY
1^{er} adjoint - Finances et
Ressources Humaines



Nathalie SAUVEY
2^e adjointe - Associa-
tions et Affaires Sociales



Michel DUREAU
3^e adjoint -
Bâtiments



Chloé MÉTAYER
4^e adjointe -
Communication, Affaires
Culturelles et CCAS



Jean-Claude DUCHESNE
5^e adjoint -
Environnement,
Cadre de vie

LES CONSEILLERS



Éric HÉRAULT
Conseiller délégué -
Petite enfance et scolaire



Daniel LAURENT
Conseiller délégué
- Voirie



**Marie-Jeanne
CHADES**



Michel COTTET



**Michel
LE GALLIC**



**Alexandra
LEMARCHAND**



**Constance
LUTHRINGER**



Hervé NANA



Mickaël RIOU



Sabrina LOISON



Claire VANUZZI



**Corentin
MÉNORET**



**Hélène
HERBAUT**

LA NOUVELLE ÉQUIPE EST EN PLACE

La liste « Mettray l'avenir ensemble » portée par Philippe Clémot a obtenu 100 % des suffrages exprimés.

Un score remarquable qui s'explique notamment par la présence d'une seule liste pour des élections pourtant d'habitude très disputées ; on se souvient par exemple des élections de 2014 pour lesquelles pas moins de trois listes étaient engagées. Cette année, le programme, les candidats présents et le bilan du mandat précédent devaient certainement faire l'objet d'un consensus.

Ceci étant, c'est dans des conditions particulières que vous avez choisi vos nouveaux élus. La pandémie a entraîné un lourd impact sur le taux de participation qui s'est affiché à seulement 28,81 % sur notre Commune.

Toujours est-il que l'équipe élue est légitime, motivée, renouvelée et organisée autour de 8 commissions.

« VIE ASSOCIATIVE »

avec pour membres Nathalie SAUVEY, Marie-Jeanne CHADES, Michel COTTET, Hélène HERBAUT, Mickaël RIOU.

L'objectif principal est de pérenniser l'activité sportive et culturelle sur la Commune et de faciliter autant que faire se peut la vie associative tant on sait que le secteur associatif est un moteur communal.

« COMMUNICATION »

avec pour membres Chloé METAYER, Constance LUTHRINGER, Michel COTTET, Marie-Jeanne CHADES, Hélène HERBAUT.

L'objectif principal est de renforcer la qualité et la fréquence des communications municipales, car la démocratie ne fonctionne bien qu'avec des citoyens pleinement informés.

« AFFAIRES SOCIALES »

avec pour membres Nathalie SAUVEY, Mickaël RIOU, Emmanuel DUTAY, Hervé NANA, Claire VANUZZI.

L'objectif principal est de renforcer le lien social et intergénérationnel car les défis climatiques et sociaux imposent vigilance, empathie, et solidarité.

« ENFANCE ET VIE SCOLAIRE »

avec pour membres Eric HÉRAULT, Michel COTTET, Constance LUTHRINGER, Mickaël RIOU, Hélène HERBAUT.

L'objectif est de créer un lien permanent avec les acteurs concernés, professionnels de la petite enfance, corps enseignant et parents d'élèves. Seule une vision globale permettra de mettre en œuvre une politique structurante.

« AFFAIRES CULTURELLES »

avec pour membres Chloé METAYER, Michel COTTET, Constance LUTHRINGER, Claire VANUZZI, Marie-Jeanne CHADES.

L'objectif principal est de renouveler les pratiques culturelles en associant les acteurs traditionnels. Les manifestations culturelles municipales doivent être encore plus attractives, elles doivent devenir un outil du vivre ensemble, car habiter une ville c'est peut-être y dormir, mais aussi et surtout y côtoyer ses habitants.

« BÂTIMENTS »

avec pour membres Michel DUREAU, Michel LE GALLIC, Corentin MÉNORET, Eric HÉRAULT, Hervé NANA.

L'objectif central est de planifier l'entretien et la rénovation du parc existant, parce que la maîtrise des dépenses énergétiques et la proposition d'équipements publics adaptés aux besoins des utilisateurs sont des impératifs de la responsabilité communale.

« VOIRIE »

avec pour membres Daniel LAURENT, Alexandra LEMARCHAND, Sabrina LOISON, Michel LE GALLIC, Hervé NANA, Jean-Claude DUCHESNE.

L'objectif sera de veiller à la mise en œuvre d'aménagements concertés avec les riverains concernés. La concertation et la participation citoyenne devront guider tous les chantiers mis en œuvre et suivis par la commission.

« ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE »

avec pour membres Jean-Claude DUCHESNE, Alexandra LEMARCHAND, Sabrina LOISON, Michel LE GALLIC, Hervé NANA, Corentin MÉNORET.

L'objectif est de veiller à ce que la Commune conserve son caractère de poumon vert, offre des espaces publics ouverts de qualité, adaptés à tous les âges de la vie et gérés d'une manière écoresponsable.

COVID 19

RETOUR DE CRISE

La gestion d'une crise se construit sur les bases d'un plan préalablement établi, et doit quotidiennement s'adapter à la réalité de la situation. Retour d'expérience...

Nombreux sont ceux qui connaissent le fameux plan « ORSEC » pour Organisation de la Réponse de Sécurité Civile. Un plan orchestré par l'État, le plus souvent par le Préfet, dès lors que la crise s'étend sur plusieurs communes. Moins nombreux sont ceux qui connaissent le « PCS » pour Plan Communal de Sauvegarde ; pourtant les crises strictement locales sont gérées par les Communes sous l'autorité directe du Maire. Il en va notamment ainsi des risques technologiques ou climatiques. Le PCS recense les personnes les plus fragiles, il est mis à jour tous les ans, et régulièrement une publicité est faite pour favoriser les inscriptions spontanées. Pour la gestion de la Covid 19, la Commune s'est appuyée sur le PCS pour jouer un rôle, pas toujours visible, mais bien central et même essentiel pour certains citoyens. Les consignes sanitaires émanaient des services de l'État, mais c'est bien à la Commune qu'est revenue la responsabilité de leur traduction concrète sur le territoire ; c'est la Commune, parfois en partenariat



avec les acteurs associatifs ou de l'éducation, qui a géré leur mise en œuvre. C'est ainsi par exemple qu'un plan d'accès et de signalisation a pu être mis en œuvre au sein des écoles municipales pour permettre la sortie du confinement, et la reprise progressive du chemin de l'école. Tout au long du confinement les personnes les plus vulnérables (inscrites sur le registre du PCS) ont été jointes par télé-

phone entre deux et trois fois par semaine. Une trentaine de citoyens âgés dont bon nombre de nonagénaires a été jointe entre le 17 mars et le 11 mai par les services et les élus municipaux (notamment le Maire et son adjointe Nathalie SAUVEY). Un service d'assistance aux courses a aussi été mis en œuvre pour certains par l'actuel premier adjoint au Maire, Emmanuel DUTAY. ●

EN SAVOIR



INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DU PCS

Lors des périodes de grand froid ou lors d'épisodes caniculaires, les citoyens les plus fragiles peuvent connaître des difficultés pour sortir de chez eux et répondre aux exigences de la vie quotidienne ; le cas échéant, il est préférable de s'inscrire en mairie pour figurer au registre du Plan Communal de Sauvegarde. La Commune apportera de l'aide pour rompre l'isolement et éventuellement apporter l'assistance nécessaire.

CENTRE DE LOISIRS

UNE AIDE POSSIBLE

Une prise en charge par la Commune, d'un montant variable selon vos ressources, est prévue pour vous permettre de profiter des services du Centre de loisirs. Afin de mieux vous informer, merci de vous faire connaître en mairie.

L'aide est conditionnée à la fourniture du dossier complet déposé en mairie :

- avant le 1^{er} juillet de l'année, pour les séjours effectués du 1^{er} janvier au 30 juin,
- avant le 15 janvier de l'année suivante, pour les séjours effectués du 1^{er} juillet au 31 décembre.

Documents à fournir : attestation de quotient familial à jour, facture acquittée du centre de loisirs et relevé d'identité bancaire.

SOLIDARITÉ

LA MUNICIPALITÉ SOUTIENT SES COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour aider nos commerçants à passer cette période difficile, la Municipalité de Mettray a décidé de les exonérer de loyers d'avril à août.

La Municipalité de Mettray, qui dispose de divers locaux loués à des professionnels, a décidé de soutenir le commerce local sur une période plus longue que celle du strict confinement en exonérant de loyers ces commerçants pour leur permettre de faire face aux difficultés persistantes et faciliter leur maintien sur notre territoire. Une décision des plus importantes car les commerces de bouche comme les

professionnels présents sur notre territoire fondent le dynamisme local ; sans eux la Municipalité tendrait à devenir un simple bourg d'ortoir.

Cinq établissements sont concernés pour un montant global d'aide qui s'élève à 9 728,45 €.

À noter que la Boucherie de la Choisille a refusé le geste communal en raison de l'impact positif que la période a généré sur son chiffre d'affaires.

Nous saluons d'ailleurs la responsabilité des Mettrayens qui ont préféré jouer le

jeu du commerce de proximité et qui n'ont pas concentré leurs achats sur les plateformes de commerce en ligne ou les géants du drive.

Nous attendons une participation de Tours Métropole Val de Loire qui devrait verser une subvention de près de 4 800 € pour aider la Municipalité dans ses mesures solidaires. Une position métropolitaine qui, ici encore, marque le bien fondé de notre organisation intercommunale et son attachement aux principes de solidarité territoriale. ●

LES DEUX ÉCOLES SE REGROUPENT

La fusion des deux écoles communales sera effective à la rentrée. Un projet qui fait consensus et qui s'accompagne de quelques aménagements dans la cour de récréation.

La nouvelle année scolaire s'ouvrira dans un cadre juridique profondément modifié mais dont l'organisation garantira une continuité rassurante et un cadre privilégié.

Un cadre profondément modifié car la Commune a accepté la fusion des deux écoles communales proposée par l'inspection académique et très largement soutenue par les conseils d'école. De fait, nous n'aurons plus une école maternelle de trois classes et une école élémentaire de cinq classes, mais une école primaire, composée de huit classes avec une seule directrice. Il s'agit de « l'école Primaire du Moulin Neuf » dont la direction sera assurée par Mme Sandjiv, précédemment directrice de l'école maternelle.

Une continuité rassurante car l'organisation restera inchangée pour les élèves : les temps scolaires restent bien évidemment distincts, les temps d'entrée et de sortie conserveront, à la demande des parents d'élèves, un léger décalage temporel.

Un cadre privilégié car les cours de récréation ont connu quelques aménagements, avec la pose d'équipements



ludiques qui emporteront, nous l'espérons, la satisfaction des enseignants et des enfants. Dans la cour des élémentaires, nous avons installé deux tables extérieures, une table de ping-pong, un baby-foot, des panneaux de basket et des buts de foot. Pour les maternelles déjà bien servis depuis le regroupement scolaire, la Commune a procédé à la pose d'un jeu extérieur propice au développement moteur des enfants et au travail de l'imaginaire : un hélicop-

tère agrémenté notamment d'un toboggan, d'une barre d'escalade et d'un filet propice au crapahutage pour inventer collectivement des histoires qui forgent la camaraderie. ●

École de Mettray
Rue du Vieux Calvaire
37390 METTRAY
Tél. 02 47 41 22 58
09 72 12 50 34

EN SAVOIR

Chiffres clés

Horaires :

Élémentaire : 9 h - 12 h
et 13 h 30 - 16 h 30

Maternelle : 8 h 50 - 11 h 50
et 13 h 20 - 16 h 20

Effectif prévisionnel de l'école primaire :

167 élèves,

avec 55 élèves de maternelle et 112 d'élémentaire :

18 élèves de petite section

15 élèves de moyenne section

22 élèves de grande section

22 élèves de cours préparatoire

17 élèves de cours élémentaire de 1^{re} année

28 élèves de cours élémentaire de 2^e année

20 élèves de cours moyen de 1^{re} année

25 élèves de cours moyen de 2^e année

À noter que ces effectifs ne présument pas de l'organisation des classes qui n'est pas arrêtée à l'heure de la rédaction du présent article. Les enseignants pourront organiser des cours doubles pour harmoniser les effectifs de chaque classe.

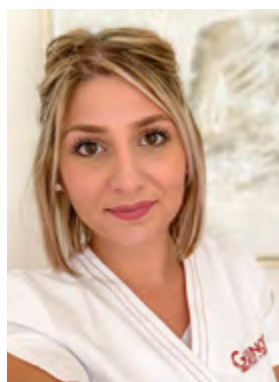
EN BREF

OUVERTURE DE LA BOULANGERIE

Le mardi 9 juin 2020 est un jour à graver dans le marbre communal. La persévérance de l'équipe municipale aura finalement permis l'ouverture d'une véritable boulangerie sur la Commune. L'établissement « Pains et Délices », géré par les époux Maurice, situé place de l'Église est ouvert, pour l'instant, de 7 h 30 à 13 h 30 du mardi au samedi et de 7 h 30 à 13 h le dimanche.

Plusieurs cuissons par jour garantissent un pain chaud tout au long de l'ouverture.

Ce nouveau commerce devrait constituer une locomotive pour le dynamisme du centre bourg. Pour cela une seule exigence, la clientèle doit rester déterminée à jouer la carte de l'artisanat de proximité.



COMMERCE

OCÉANE PREND SOIN DE VOTRE BEAUTÉ

Les Demoiselles, l'institut de beauté d'Océane Péjot a ouvert ses portes le 9 mars. Visite guidée.

Nous sommes ravis d'accueillir un nouveau commerce de proximité sur notre Commune.

Après avoir travaillé cinq ans dans différents instituts de beauté traditionnels, Océane Péjot a décidé d'ouvrir son propre salon, Les Demoiselles, le 9 mars.

Soucieuse de votre bien-être, à l'écoute de vos besoins, Océane vous offre de réelles expériences de détente et vous

propose un accompagnement dans vos rituels de beauté.

Océane utilise la marque Guinot (marque numéro 1 des instituts de beauté en France) et vous propose de nombreuses prestations : soins du visage, soins du corps relaxant, beauté des mains, soins des pieds, vernis semi permanent, ongles en gel, épilation classique mais aussi progressive et durable avec la lumière pulsée... N'hésitez pas à vous rendre dans ce tout nouveau lieu cosy et chaleureux,

où Océane vous attend du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, et le samedi, de 9 h à 13 h 30. Fermeture le mercredi.

Des abonnements et un programme de fidélité vous seront proposés.

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne, sur son site Internet : www.lesdemoisellesinstitut.com ●

40 rue des Bourgetteries
37390 Mettray
Tél. 02 47 51 24 51

UN BUDGET 2020

MARQUÉ PAR LA COVID 19

Dans des conditions particulières, le budget 2020 a été voté le 20 juillet. Tout en restant prudent, il pose les bases du projet de la nouvelle équipe municipale.

Habituellement, le budget communal doit être voté avant le 15 avril de chaque année. Mais pour 2020, crise sanitaire oblige, celui-ci a été reporté à l'été. C'est donc le lundi 20 juillet que le nouveau conseil municipal, élu à l'issue du premier tour des Municipales du 15 mars dernier, s'est réuni pour le voter. Après une première partie destinée à présenter aux nouveaux conseillers municipaux les grands principes de fonctionnement du budget communal, Emmanuel DUTAY, premier adjoint en charges des finances, a décrit les principales caractéristiques de ce budget prévisionnel 2020.

Ainsi, si les dépenses de fonctionnement sont maintenues à la baisse à hauteur de 36 000 €, dont 27 400 € au titre des charges de personnel, les recettes subissent malheureusement aussi une baisse du même ordre liée aux effets de la crise de la Covid 19. Outre les pertes de recettes liées à l'absence de fréquentation entre mars et juin des services périscolaires (cantine et garderie), l'annulation des fêtes familiales n'ont pas permis de percevoir les recettes de location des salles Coselia et du Foyer Rural. Par ailleurs, afin de soutenir les professionnels mettrayens, la Municipalité a décidé de prononcer la gratuité des loyers des locaux municipaux d'avril à août. Un geste fort en direction du tissu



commercial local qui se traduit par une perte de recettes pour la ville de 10 000 €. Fort heureusement, il y a aussi de nombreux motifs de satisfaction pour cet exercice budgétaire 2020. Ainsi, malgré la décision de la Municipalité de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année encore, les recettes fiscales progressent tout de même significativement, premiers effets des nouvelles constructions du Clos Renard notamment.

Au niveau des projets et des investissements, des crédits ont d'abord été prévus pour finaliser le projet de regroupement des écoles, notamment en ce qui concerne l'aménagement des cours de récréation avec l'installation de jeux et d'équipements sportifs (160 000 €). D'autres enveloppes budgétaires sont par ailleurs consacrées

à l'entretien des bâtiments municipaux (90 000 €), des travaux de voirie et de sécurisation (55 000 €), l'acquisition d'un camion-benne pour les services techniques (32 000 €), la réfection du système informatique de la mairie (30 000 €), mais aussi des études, l'une pour l'aménagement intérieur de la future maison de la citoyenneté et de la vie locale dans les locaux en cours de réhabilitation de l'ancien presbytère et l'autre pour l'installation d'un système son et lumière professionnel pour la scène de l'espace Coselia.

Un premier budget de la nouvelle mandature très particulier donc, prudent en des temps incertains mais aussi porteurs des futurs projets présentés aux Mettrayennes et aux Mettrayens lors des dernières échéances municipales. ●

EN SAVOIR



Pas de hausse des impôts

AU BUDGET :

160 000 €

Installation de jeux et d'équipements sportifs à l'école

90 000 €

Entretien des bâtiments communaux

55 000 €

Travaux de voirie et de sécurisation

32 000 €

Acquisition d'un camion benne

30 000 €

Réfection du système informatique de la mairie

Études pour l'aménagement intérieur du presbytère et l'installation d'un système son et lumière à Coselia.

ÉQUIPEMENT

LA FIBRE POURSUIT SON DÉPLOIEMENT

Orange continue à déployer la fibre sur Tours Métropole. Voici le point sur notre Commune.



Le déploiement de la FttH (Fibre jusqu'à la maison ou Fiber to the Home) est en cours sur toute la métropole. Voici les chiffres pour Mettray :

Nombre de logements : 890.

Parc adressable : 1 070 prises (100 %)

Parc raccordable : 667 (62 %)

Perspectives fin 2020 : 900

Le nombre de prises raccordables cor-

respond au nombre de logements pouvant bénéficier dès aujourd'hui de la fibre optique. Le parc adressable correspond aux logements pour lesquels la fibre est à proximité.

C'est l'entreprise Orange qui est chargée du déploiement de la fibre en tant qu'aménageur de réseaux mais une fois éligible, chacun peut contracter un abonnement à la fibre chez le Fournisseur d'Accès à Internet de son choix :

Orange, mais aussi SFR, Free Mobile, Bouygues Telecom à condition que ces trois fournisseurs aient conclu des accords commerciaux avec Orange pour utiliser ces structures. ●

Pour en savoir plus : <https://tours-metropole.fr/amenagement-numerique>

L'AGENDA



Pour plus d'informations sur les événements, rendez-vous sur le site Internet www.mettray.fr

24 août

Soirée Cinécyelo
en plein air au parc
de la Vallée

26 août

Don du sang
Coselia

5 septembre

**Forum des
associations**
Coselia

19 septembre

**Journée mondiale
du nettoyage**

26 septembre

Loto du foot
Coselia

3 octobre

Loto de XXXL
Coselia

10 octobre

Loto du foot
Coselia

16 octobre

Concours de belote
du Club de l'Age d'Or
Coselia

28 octobre

Don du sang

31 octobre

Halloween

organisée par l'APEM
Foyer rural

Concert lyrique

par les élèves de la
Masterclasse A travers chant
Coselia

7 novembre

Loto VMM
Coselia

11 novembre

**Cérémonie
commémorative**

15 novembre

Bourse aux jouets
organisée par l'APEM
Coselia

21 novembre

**Accueil des nouveaux
habitants**
Mairie

22 novembre

Repas Seniors
offert par la Municipalité
Coselia

26 novembre

**Repas du club
de l'Age d'Or**
Coselia

4 décembre

**Marché de Noël
nocturne**

15 décembre

Nuit du Blues
Coselia

18 décembre

Concours de belote
du Club de l'Age d'Or
Coselia

20 décembre

**Goûter de Noël
des enfants**
organisé par VMM
Coselia

23 décembre

Don du sang
Coselia

MAGALIE VAÉ EN TOURNAGE

AUX STUDIOS LA PERRÉE

Pour l'enregistrement
du clip de son nouveau
titre, la gagnante de
La Star Académie 5 était
en visite à Mettray.



EN BREF

NOUVELLE VIE POUR LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

C'est un projet de longue haleine, porté par l'ancienne conseillère municipale Catherine GARIN LIÈGE qui a vu le jour. La cabine téléphonique de la place de l'Église a été transformée en borne livres. Vous pouvez y apporter des ouvrages que vous souhaitez partager à d'autres, et y trouver de nouvelles lectures.



DÉPLACEMENT DE LA BORNE LE RELAIS

La borne de collecte de vêtements Le Relais a été déplacée près du stade de foot, à côté des collecteurs de verre.

En juin dernier, notre Commune a eu le plaisir de recevoir la chanteuse Magalie VAÉ, gagnante de l'émission télévisée Star Académie 5 diffusée sur TF1 en 2005. Celle-ci était présente dans les locaux des studios La Perrée situés aux Gaudières pour le tournage de son clip accompagnant son dernier single intitulé « Des pleurs ».

Ce titre a été écrit par la chanteuse elle-même. Elle y aborde une histoire autour d'une rupture. N'hésitez pas à découvrir son titre sur YouTube et sur toutes les plateformes de téléchargement, en attendant de retrouver la chanteuse en live dans notre région. ●